



Règlements Particulier Matches U11 Drôme-Ardèche Saison 2024-2025



Sont concernées pour la saison 2024-2025 les enfants nés en 2014, 2015 et 2016 surclassés.

- 1 – FORMULE :** 4 contre 4 sur tout terrain.
- 2 – BALLON :** Taille 5
- 3 – PANIER :** **2,60 mètres pour tous les niveaux**
- 4 – TEMPS DE JEU :** **1^{ère} mi-temps : 4 périodes de 4 minutes décomptées avec des groupes d'opposition A (les plus confirmés) et B (les moins confirmés) pour les équipes de 6 joueurs ou plus.**
2^{ème} mi-temps : 2 périodes de 8 minutes sans contraintes de niveau d'opposition ni de changement de joueurs.
- 5 - DÉFENSE :** Homme à homme ou fille à fille stricte.
- 6 – AFFICHAGE DU SCORE AU TABLEAU :** OUI
- 7 – FEUILLE DE MARQUE :** Utiliser l'e-marque + envoi sur FBI
- 8 - REMPLACEMENTS DE JOUEURS :** Aucune restriction – Accordés par la table de marque.
- 9 - TEMPS MORTS :** 2 temps-morts par équipe et par mi-temps
- 10 – FAUTES D'ÉQUIPES :** OUI
- 11 – FAUTES DE JOUEURS :** 5
- 12 - ARBITRAGE :** L'arbitrage doit être plus STRICT que sur les plateaux
Il doit être assuré par des jeunes du club et/ou des adultes.
Le JAP ne s'applique pas sur les matchs.
- 13- VALEUR DES POINTS :** Dans la zone restrictive (2 pts),
Tout tir en dehors de la zone restrictive (3pts),
Lancer-Franc (1pt) : ligne avancée à 4 mètres.
- 14 - ÉGALITÉ AU SCORE :** Prolongation de 3 minutes.
- 15 – RÈGLES FFBB** pour tous les points non détaillés ci-dessus
- 16 – JOUR ET HORAIRE OFFICIEL :** Samedi 13h30
- 17 – DÉROGATION :** Même procédure FBI que pour les championnats jeunes.
- 18 – FORFAIT :**
- Amende de 50 euros.
 - Tout forfait non prévenu au minimum trois heures avant, sans justificatif valable, une amende de 120 euros sera automatiquement imputée au club responsable du forfait.
 - Pour tout club déclarant forfait lors des matchs retour, des indemnités kilométriques pour 3 voitures seront automatiquement facturées au club responsable par le Comité et reversées au club pénalisé : Distance Aller/Retour X 0,36 euros.